



Paris, le 29 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE



Croissance verte : le ministère du Développement durable et l'ADEME récompensent 13 entreprises innovantes

L'un des objectifs du Grenelle de l'Environnement est de faire évoluer les modes de consommation et de production dans le sens du développement durable. Organisés depuis 1987 par le ministère du Développement durable et l'ADEME, les Prix Entreprises & Environnement distinguent chaque année les entreprises qui placent l'innovation au service de cette ambition.

Dominique DRON, Commissaire Générale pour le Développement Durable et **François MOISAN**, Directeur exécutif de la Stratégie, Recherche, International de l'ADEME ont récompensé, lors de l'ouverture du salon Pollutec, 13 entreprises réparties dans 5 catégories¹ :

1. Ecoproduit pour le développement durable

MAISONS DU MONDE Prix Ecoproduit pour le canapé ROMA éco-conçu

Rembouillage composé de fibres textiles recyclées, revêtement en coton issu de l'agriculture biologique, schéma de distribution raccourci... ce canapé éco-conçu sera commercialisé en mars 2012, sans augmentation du prix de vente.

OBERTHUR TECHNOLOGIES : Mention spéciale du jury pour la carte SIM en papier PaperSIM, fruit d'une innovation technologique qui bouleverse les habitudes dans ce secteur. Traditionnellement, les cartes SIM sont en effet fabriquées en plastique.

ALSTOM TRANSPORT : Mention spéciale du jury pour la sous-station d'alimentation électrique HESOP, qui permet de récupérer 99% de l'énergie produite lors des phases de freinage et de la réinjecter sur le réseau de distribution électrique.

Contacts presse :

Service de presse 01 40 81 18 07

¹ 211 candidatures ont été déposées pour l'édition 2011 des prix Entreprises et environnement et 45 ont été nominées par un jury constitué d'experts, de représentants d'associations et d'industriels.

2. Technologies économes et propres

REFRESCO avec PEPSI CO France et SIDEL innove avec une nouvelle technologie de remplissage de bouteilles qui permet d'économiser près de 38 000 m³ d'eau et 2,5 millions de kWh par an.

3. Innovation dans les Eco-technologies

CLEAN ENERGY PLANET propose une vélostation qui verrouille et recharge les vélos à assistance électrique (VAE) en un seul geste. Une solution d'avenir pour un marché du vélo électrique encore modeste en France mais qui laisse présager d'une croissance importante dans les années à venir, à l'instar de la Chine où plus de 120 millions de vélos électriques circulent chaque jour.

CESBRON : mention spéciale du jury pour le Réfrigérateur solaire avec accumulateur d'énergie

4. Catégorie Management et initiatives pour le développement durable

APF Entreprises 34 – 1^{er} prix

La mission d'APF Entreprises 34 est l'insertion professionnelle des personnes handicapées. L'entreprise a notamment investi dans le développement des compétences des salariés (60 000 € par an), dans la promotion de la diversité culturelle, dans l'amélioration du bien-être et des conditions de travail (conciergerie d'entreprise...), mais aussi dans la promotion interne et dans le management environnemental.

ALTER ECO – 2^{ème} prix

Aujourd'hui, 90% des produits Alter Eco disposent de la triple garantie : agriculture biologique, commerce équitable et compensation carbone. Ce prix récompense une démarche globale d'entreprise qui intègre le développement durable à l'ensemble des décisions.

5. Catégorie Biodiversité et entreprises

EIFFAGE – Association FIPAN – DERVENN : Prix Biodiversité et entreprises, ainsi que mention spéciale « Projet pour la biodiversité » pour le Fonds d'Intervention pour le Patrimoine Naturel Bretagne/Pays-de-la-Loire (« FIPAN® BPL »). En partenariat avec l'association FIPAN, le Groupe EIFFAGE a appliqué, dans le cadre de la construction de la Ligne Grande Vitesse Bretagne/Pays de la Loire, une démarche innovante destinée à gérer et valoriser les ressources naturelles et les services fournis par la biodiversité, au-delà des obligations réglementaires de compensation.

Mais aussi : YVES ROCHER : mention spéciale « Meilleure démarche de gestion de site » pour la gestion de l'environnement et de la biodiversité du site de Gacilly ; **GEOPHYTE – EVINERUDE** : mention spéciale « Produit pour la biodiversité » pour le plan de lutte contre l'ambrosie ; **IDEE ALSACE** : mention spéciale « Meilleure initiative de sensibilisation » pour le rendez-vous de la Biodiversité, et **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE** : coup de cœur du jury pour les techniques végétales de restauration des berges des voies navigables.

Ces Prix Entreprises et Environnement, organisés en partenariat avec l'association Orée et le Crédit Coopératif, verront leurs meilleurs dossiers transmis au concours européen «European Business Awards for the Environment » (édition 2012) piloté par la Commission européenne.

Retrouvez le palmarès complet et les fiches de présentation des lauréats sur :

www.developpement-durable.gouv.fr

Partenaires des Prix Entreprises et Environnement

